



INSPIR'
ACTION

—
PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »

- VILLE DE
NANTERRE

Le programme « santé de l'enfant » : un partenariat privilégié entre la ville et l'Éducation nationale

—
Ville de Nanterre

[Hauts-de-Seine, Île-de-France]

contexte de l'action

À Nanterre, les liens entre les acteurs locaux et les professionnels de santé municipaux sont anciens. Les besoins repérés par les professionnels de l'Éducation nationale et les soignants ont permis d'initier un certain nombre de programmes à destination des élèves et de leurs parents. De nombreuses thématiques sont traitées : surpoids, sommeil, relaxation, hygiène bucco-dentaire, activité physique, vie relationnelle et affective, gestion des écrans, etc.

La Direction de la santé de la ville de Nanterre s'est demandé : **comment inscrire nos actions dans la durée ? Comment ajuster nos interventions aux besoins des enseignants et au mode de fonctionnement de l'école ? Comment prioriser nos interventions dans les établissements où les indicateurs socio-sanitaires sont moins favorables ?**

Les actions s'appuyaient jusqu'alors sur la volonté et sur une vision partagée de la promotion de la santé avec certains enseignants. Depuis une dizaine d'années, une coordination territoriale portée par le service enseignement de la ville et l'Éducation Nationale s'est mise en place.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : ville de Nanterre (Service prévention santé – Direction de la Santé)

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : commune



INSPIR' ACTION

PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »

- VILLE DE
NANTERRE

Thématiques traitées : écrans, nutrition, santé bucco-dentaire, sommeil, etc.

Publics visés : enfant, parent, personnel des établissements scolaires

Partenaires opérationnels : Éducation Nationale, service enseignement de la ville, Fédération des parents d'élèves, associations de quartier, prestataires ponctuels

Partenaires financiers : Agence Régionale de Santé (ARS) Ile de France, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), ville de Nanterre

Gouvernance : le comité de pilotage est composé des inspecteurs académiques, de la direction de l'enseignement et des services municipaux investis dans les écoles.

Articulation avec d'autres politiques publiques : Programme de réussite éducative (ce lien avec le PRE permet d'orienter les enfants ou familles repérés comme ayant besoin d'un accompagnement spécifique vers une structure de soin ou de prise en charge et de développer des actions collectives hors les murs pour renforcer les messages de prévention)

Moyens affectés :

- 25 000 € de budget achats (pour le dépistage bucco-dentaire)
- 0.9 ETP diététicienne
- 2 ETP chirurgien-dentiste dont coordinateur
- 1,6 ETP assistante de prévention
- 0,2 ETP médecin coordinateur santé de l'enfant
- 0,2 ETP observatoire local de santé et responsable
- Achat matériel et financement de prestataires
- Mise à disposition des locaux par l'Éducation nationale

objectifs de l'action

- > Incrire le partenariat Éducation nationale/santé dans le cadre d'une instance partenariale
- > Proposer et mettre en œuvre des programmes de promotion de la santé dans les établissements de la ville répondant aux besoins identifiés par le corps enseignant, les parents et répondant aux enjeux locaux de santé publique
- > Cibler les établissements où les indicateurs socio-sanitaires sont les plus défavorables



INSPIR' ACTION

—
PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »

- VILLE DE
NANTERRE

description de l'action

Les services municipaux proposent des programmes d'actions en milieu scolaire validés en amont par l'inspection Académique, voire co-construits afin d'adapter leur contenu aux objectifs éducatifs des différents niveaux et aux contraintes des interventions sur le temps scolaire. Les interventions intègrent ainsi une démarche pédagogique nécessaire à l'adhésion des enseignants.

Pour valoriser ces programmes et les déployer sur les établissements cibles, le service prévention santé s'est saisi de plusieurs instances :

- La commission partenariale qui réunit un panel de partenaires de la ville (culture, sport, santé, environnement, enfance). Cette commission est pilotée par le service de l'enseignement et l'inspection académique afin d'établir un équilibre dans les actions proposées en direction des établissements scolaires (cataloguer et valoriser les programmes proposés, faire évoluer l'offre en fonction des besoins et des attentes des enseignants) ;
- La rencontre partenariale est une rencontre annuelle réunissant l'ensemble des enseignants primaires (maternelle et élémentaire) soit 47 établissements sur la ville pour environ 10 000 enfants scolarisés. L'objectif de cette rencontre partenariale est de présenter les enjeux de l'année scolaire, faire un bilan d'expérience des programmes mis en œuvre l'année précédente et présenter des services municipaux et des intervenants éventuels.

Dans ce cadre, le service prévention santé présente ces 6 programmes et les actions à la demande : programmes nutrition (3 niveaux), sommeil, relaxation, hygiène bucco-dentaire et leurs déclinaisons lors d'un atelier santé réunissant une quarantaine d'enseignants (porte-parole de leur établissement). Cet atelier permet en introduction de présenter le service, les indicateurs de santé à l'échelle infra-communale et par groupe scolaire (surpoids, obésité, indice carieux) et se poursuit par la présentation des programmes de manière interactive par stand thématique. Les enseignants ayant bénéficiés des programmes sont d'ailleurs invités à co-animer la présentation.

Dans les semaines qui suivent, les enseignants candidatent sur les différents programmes. Les lettres de motivation font l'objet d'une lecture collective avec les services concernés. La décision finale d'attribution des programmes prend en compte la motivation de l'enseignant, sa disponibilité, la cohérence avec le projet d'école, les indicateurs socio-sanitaires de l'établissement.

Dans une logique d'universalisme proportionné, le service prévention intervient également à la demande de l'ensemble des établissements dans



INSPIR' ACTION — PROGRAMME « SANTÉ DE L'ENFANT » - VILLE DE NANTERRE

la limite de ses moyens humains et reste ouvert aux actions répondant aux demandes ponctuelles.

résultats de l'action

- > Près de 11 000 élèves et 200 parents ont été sensibilisés sur l'année scolaire 2017-2018.
- > Les programmes santé école s'implantent dans les écoles REP et REP+ à 70 %, c'est d'autant plus le cas pour les programmes nutrition et la proposition de petits déjeuners pédagogiques associant les familles (93 % et 100 %).
- > Le cadre partenarial facilite l'adhésion des établissements aux programmes santé qui leur sont proposés. Le programme bucco-dentaire par exemple, s'est déployé rapidement pour bénéficier à l'ensemble des enfants scolarisés de la ville.
- > Ce cadre contribue également au développement d'une forme de démocratie participative notamment pour la déclinaison des actions sur les temps périscolaires ; l'appropriation par les parents des thématiques santé portées à l'école.
- > Les parents sont invités à participer à chaque programme (réunion de présentation et d'échanges) et peuvent ainsi contribuer à faire évoluer leur contenu.

Les réunions préparatoires avec les représentants de l'Éducation nationale facilitent l'expression des demandes des professionnels qui repèrent des problématiques de santé ou de comportements de leurs élèves. C'est ainsi que s'est développé par exemple le programme relaxation suite à plusieurs sollicitations d'enseignants. C'est également le cas de l'usage problématique des écrans.

- > Des partenariats se sont noués avec d'autres services municipaux pour interagir dans nos différents programmes : handicap /santé, environnement /nutrition ou encore des actions communes avec le programme de réussite éducative.
- > Les interventions multiples auprès des enseignants, parents, enfants, animateurs ont permis de faire reconnaître l'expertise du service prévention santé.
- > Les animateurs se sont impliqués dans les programmes (venue aux séances, mobilisation sur les temps de rencontre) avec l'envie de poursuivre le travail mené auprès des enfants sur le temps périscolaire (par exemple, développement du brossage collectif de dents sur le temps de pause du midi).



INSPIR' ACTION

—
PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »

- VILLE DE
NANTERRE

- > Le service santé est de plus en plus sollicité par les fédérations de parents d'élèves ou d'associations de quartier qui souhaitent décliner les interventions d'éducation à la santé auprès des parents et hors cadre de l'école.

perspectives

- > Poursuite de la coordination annuelle
- > Souhait de développer la participation des parents sur les différents temps du programme (élaboration, outils, valorisation des programmes)
- > Une instance spécifique aux programmes santé pourrait être développée pour faire évoluer les contenus.
- > Une clarification des critères d'attribution des programmes est en cours pour une plus juste répartition entre établissements et pour soutenir davantage les écoles hors REP dans leurs projets.

conseils pour reproduire ce projet

- > Le fait d'associer l'ensemble des acteurs intervenant en milieu scolaire a permis des mobiliser nos interlocuteurs Éducation nationale sur les sujets de santé. Cela nécessite un portage politique pour tenir dans la durée des instances de pilotage à l'échelle des circonscriptions.
- > Il est important également de définir le contenu et le format des programmes avec les conseillers pédagogiques et/ou des représentants du corps enseignant.
- > La promotion de l'offre de prévention doit se faire plus largement que le seul cadre des instances et travailler la motivation des enseignants.
- > Les intérêts des établissements et l'implication qu'ils envisagent dans l'accueil des programmes sont attendus dans les candidatures.
- > Les moyens humains et/ou financiers limités ne permettent pas d'honorer toutes les demandes. Il est important de proposer des alternatives pour maintenir la motivation de l'établissement (orientation vers d'autres partenaires, appropriation autonome d'outils pédagogiques et d'animation, priorisation de l'établissement pour l'année suivante, etc.).

repères sur le territoire

Territoire : Nanterre est une ville des Hauts-de-Seine de plus de 93 000 habitants dont 33 % vivent dans un des 4 quartiers prioritaires de la politique de la ville.



INSPIR' ACTION

—

PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »
- VILLE DE
NANTERRE

Contrat de ville : [contrat de ville 2015-2020 de Nanterre](#) (l'objectif de partenariat entre l'Education Nationale et les acteurs locaux et municipaux pour maintenir et développer des réseaux éducatifs intègre l'axe éducation du contrat de ville ; de plus, le contrat local de santé est intégré au contrat de ville. La pérennisation des programmes santé écoles y sont inscrits et développés dans l'axe santé de l'enfant)

Démarche territoriale de santé : Nanterre porte une politique de santé publique et de prévention depuis les années 1960 avec la création d'un service municipal de médecine dentaire. Dès 2001, la ville a lancé un Atelier santé ville, qui s'appuie sur un observatoire local de santé. La ville est également couverte par un contrat local de santé, dont un des axes stratégiques porte sur la santé des jeunes.

aller plus loin

> [Fiches de présentation des programmes](#)

contacts référents

Service Prévention Santé – Direction de la Santé

Ville de Nanterre

01 55 69 14 30

Emilie Jouanneau

Responsable du service prévention santé

emilie.jouanneau@mairie-nanterre.fr

Dr Véronique Bourrelier

Médecin coordinateur santé de l'enfant

Veronique.bourrelier@mairie-nanterre.fr

Isabelle Collenot

Diététicienne nutritionniste – public enfant

Isabelle.collenot@mairie-nanterre.fr



INSPIR' ACTION

PROGRAMME
« SANTÉ DE
L'ENFANT »

- VILLE DE
NANTERRE

Isabelle Harry

Coordinatrice des programmes ETP et chargée d'action d'éducation à la santé

isabelle.harry@mairie-nanterre.fr

Dr Bénédicte Achmet Caignard

Chirurgien-dentiste coordinatrice du programme bucco-dentaire

benedicte.achmet@mairie-nanterre.fr

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 28.03.2019